

## LA FAUNE SAUVAGE ET LA FORET

**Message principal à faire passer : la forêt française héberge une part importante et originale de la biodiversité ; or, celle-ci est menacée par de graves dangers qui conduisent à la disparition de plusieurs centaines d'espèces.**



### L'enjeu relatif à la faune sauvage

**Les mammifères** : sur 121 espèces, 73 (60 %) vivent en forêt, dont 38 (31 %) strictement forestières ; or, un tiers des mammifères est menacé d'extinction en France. Il en est de même au niveau mondial où 23 % des mammifères sont menacés.

**Les oiseaux nicheurs** : sur 285 espèces, 120 (42%) vivent en forêt, dont 55 (19 %) strictement forestières ; là encore, on recense 11 % des oiseaux nicheurs en danger de disparition ; les oiseaux vivant en milieu agricole ont vu également leur population baisser d'un quart en 12 ans. Au niveau mondial, on observe des menaces de disparition sur 12 % des espèces.

**Les reptiles et les amphibiens** : sont bien représentés en forêt française avec 40 espèces chacun ; ces espèces sont également menacées comme en témoignent des études menées au niveau mondial qui indiquent qu'un tiers des amphibiens risque de disparaître..

Les forêts de Saint Germain et de Marly le Roi, situées dans un environnement à habitat dense, sont soumises aux mêmes phénomènes analysés ci-dessus ; elles hébergent un nombre important d'espèces animales et végétales qui n'a rien à envier en matière de biodiversité avec des forêts moins fréquentées.

### Les menaces et les bonnes pratiques en matière de faune sauvage

La cohabitation entre les animaux et les hommes dans nos forêts est une affaire délicate, car la pression humaine est très forte : elle s'exprime en particulier au travers d'une fréquentation dense et la tendance de certains acteurs économiques à aménager des espaces contribuant à fragmenter la forêt.

Concernant la fréquentation, notre association préconise des comportements respectueux de

de l'équilibre écologique : il faut éviter les bruits excessifs, les vêtements trop voyants, et surtout de laisser les chiens en liberté, car ils dérangent le gibier.

Son action de lobbying vise à défendre l'intégrité de la forêt contre les risques de fragmentation.

Enfin, l'association partage les valeurs portées par le CEMAGREF qui préconise une gestion écologique de la forêt respectant les microhabitats (gros et vieux bois, bois mort etc), et les milieux humides riches en faune fragile (batraciens par exemple).

NB parfois, les populations de certaines espèces invasives doivent être régulées : les sangliers se sont multipliés en forêt de Saint Germain, causant des dégâts et parfois des accidents routiers, d'où la nécessité de battues pour limiter la croissance de cette population.